



FORMATION À L'ENCADREMENT DES PASSAGERS

SBNP 1/NAVPA-A – STCW 2010 - Règles V/2 § 5 et V/2 § 7 – Sections A – V/2 § 1 et A – V/2 § 3

PUBLIC VISÉ

-Capitaines, officiers, matelots et autre personnel servant à bord de navires à passagers effectuant des voyages nationaux et internationaux.

-Formation accessible aux personnes sous en situation d'handicap sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Être capable d'effectuer les gestes, de communiquer, de prendre les décisions et d'appliquer les procédures appropriées.
- Acquérir les connaissances suffisantes pour permettre d'assurer la gestion des situations de crise et de comportement humain à bord.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE

Formation à l'encadrement des passagers

- Être familiarisé avec les engins de sauvetage et les plans de lutte
- Être apte à aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement
- Connaître les procédures de rassemblement

2h30

TOTAL HEURES STAGIAIRE

2h30

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation théorique dispensée en centre, en présentiel, dans une salle de formation dédiée et équipée du matériel pédagogique requis.

ÉVALUATION, VALIDATION DES ACQUIS ET DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques).
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 et avoir atteint les normes de compétences minimales requises.
- Formation soumise à une revalidation quinquennale.



Date : Calendrier en ligne



Lieu : Gare maritime de Bergevin
97110 Point-à-Pitre



Effectif : 12 personnes



Durée de la formation : 2h30

Horaires : Nous consulter

Délais d'accès : 1 semaine avant le début de la formation



Modalité : Formation théorique en présentiel



Tarif : N.C

Financement : (Personnel, France travail, CPF...) Nous consulter.



Contact : +590 690 59 08 25

formation@ccs-gp.com

